

dre notre liberté, notre fortune et notre vie, pour réaliser par tous les moyens légaux notre indépendance législative. Rappelez-vous le 30 mai ! non pour verser des larmes, mais pour redoubler de zèle et en faire un stimulant dans la cause sacrée de la liberté et du rappel de l'Union !"

Il nous sera facile de multiplier, un autre jour, ces citations, qui expriment les sentiments du clergé secondaire d'Irlande. On verra que le nombre des complices d'O'Connell est considérable. Nous ne trouvons cependant pas qu'il en ait trop, et nous formons des vœux pour que le peuple et le clergé d'Irlande trouvent dans les autres pays catholiques de pareils imitateurs.

PRUSSE.

—Le roi de Prusse vient d'accorder aux très nombreux catholiques de sa capitale la permission de s'y construire une seconde église. Elle sera voisine du temple évangélique, dont la première pierre vient d'être posée sur ce que l'on appelle le champ de Kopnik. Pour couvrir les frais de cette construction, le roi a autorisé une collecte générale dans toutes les communes catholiques du royaume. S. M. se propose, outre le don gratuit du terrain nécessaire, de contribuer à la construction de cette nouvelle église de ses deniers royaux. A l'occasion du voyage de la reine aux eaux d'Isehl (Autriche), le roi a l'intention de se rendre à Vienne, pour y faire visite à la famille impériale.

—Un ordre du cabinet de S. M. prussienne autorise, en faveur de la communauté catholique de Berlin, l'érection d'un hôpital qui pourra être confié à l'administration des Sœurs de la Charité ou de tout autre ordre approuvé par l'Eglise. Il permet le recours à la charité publique pour réaliser les fonds nécessaires à cette belle entreprise. Il ressort de l'invitation adressée, à ce sujet, à ses paroissiens par M. Brinkmanu, prévôt de Sainte Hedwige, que sur 400 personnes catholiques qui meurent, année commune, à Berlin, à peine la moitié a demandé ou accepté les secours spirituels. Un hôpital catholique contribuera certainement à diminuer cette lamentable disproportion entre les décès et les consolations de l'Eglise.

—Une assez singulière nouvelle circule et paraît prendre de la consistance à Berlin. On assure que, par un ordre du Cabinet il va être nommé une Commission Liturgique, sous la présidence du docteur Runsen, devenu si fâcheusement célèbre par ses frauduleuses négociations avec le St.-Siège, au sujet des mariages mixtes. S'il en faut croire les conjectures publiques, il s'agirait de réviser et de réformer encore une fois la fameuse *agence liturgique* réglée par le feu roi en personne, avec l'assistance de son aide-de-camp, le général Witzleben, pour sa nouvelle Eglise évangélique. Ce serait un pas de fait dans la voie de la dissolution de l'*Evangelisme officiel*, auquel son royal auteur avait sacrifié les confessions luthérienne et calviniste, ainsi que l'existence d'un bon nombre de ministres des deux cultes qui avaient refusé soumission à la constitution androgyne de sa nouvelle Eglise.

—La fête de Ste. Rosalie a été favorisée par le plus beau temps. Le roi et la reine de Naples, et toute leur cour ; le roi de Bavière et tous les étrangers de distinction, s'étaient réunis chez le duc de Serra di Falco, pour voir passer la procession. Le 16 juillet, sont arrivés à bord d'un bateau à vapeur sardes, le prince et la princesse Charles de Prusse. Ils ne resteront à Palerme que fort peu de jours.

SUISSE.

—On écrit des frontières de Suisse :

"La France envoie chaque année aux extrémités du monde, sur les terres barbares et inhospitalières, une armée de héros pacifiques pour conquérir à Jésus-Christ et à la civilisation des nations anthropophages. S'il faut en croire le 27^e. rapport de la *Société biblique* de Genève, nos missionnaires sans aller si loin, trouveraient au sein même du beau royaume de saint Louis de peuplades non moins barbares à instruire et à civiliser. Voici dans quels termes M. le juge Gampert rend compte des explorations du méthodisme genevois dans quelques uns de nos départements :

"Cinq ouvriers colporteurs, dit-il, ont, pendant l'année qui vient de s'écouler, parcouru en tous sens les départements du Lot, du Cantal et de la Corrèze, pays fort en arrière de bien des peuples sauvages, où l'on rencontre partout des gens qui ne savent pas lire, vivant absolument comme des brutes, sachant à peine s'il y a un Dieu, ne s'en inquiétant point, n'ayant jamais entendu parler du Christ, (Jésus leur est-il aussi inconnu ?), ne pratiquant aucune cérémonie religieuse.—A peine, conclut M. le juge Gampert, ose-t-on s'avouer que cela est possible, que cela est vrai au cœur de la France."

"On voit que les émissaires colporteurs sont des statisticiens habiles et sincères. Toutefois leur zèle n'est point à la hauteur de leur intelligence. *L'empire du climat* sous lequel vivent nos populations sauvages, leur état moral et intellectuel, et surtout les cinquante ou soixante lieues qui les séparent de la Rome du méthodisme, les priveront l'année prochaine de la visite des colporteurs. Loin du toit paternel et conjugal, le missionnaire méthodiste éprouve de trop violentes émotions. Aussi le Comité se décrie-t-il à rappeler ses ouvriers en les ramenant dans quelques départements qui, précédemment exploités, offrent plus de chances de succès, et qui, plus rapprochés, rendent l'inspection plus facile et les communications plus promptes. C'est au 6^e. donc, comme au temps des Césars, les habitants des rives tempérées de l'Eure, de la Drôme, de la Loire, du Rhône, de la Saône et de l'Ain verront venir à eux des troupes d'andriens qui, la Bible à la main renverseront de tous côtés les superstitions idolâtriques de l'Eglise romaine. Pour faciliter dans ces diverses contrées le commerce de la parole de Dieu,

le Comité, par une lucrative innovation, permettra désormais à ses commis-voyageurs de joindre à la vente des prophètes et des évangélistes les enchâtronnements de Mohan et Compagnie. Armés des *Conseils aux jeunes gens employés dans les manufactures*, de l'*Aveugle et du Soldat*, du *Savetier philosophe* et de la *Fille du laitier*, ces nouveaux P. ul ne s'écarteront pas, sous les dehors d'un mysticisme guindé, à entretenir nos Sybériens français de la profonde corruption de la nature humaine, de la rédemption gratuite du Christ, de l'inutilité des bonnes œuvres, de la religion d'argent, de l'idolâtrie, et de l'ignorance des prêtres de Rome. A ces signes, il sera facile de les reconnaître.

"Il est bon aussi qu'on sache partout que ces vendeurs de la parole de Dieu ont juré avant leur départ de ne jamais rien acheter chez les négociants papistes de Genève. Sans doute, à leurs yeux, tout objet sortant des mains catholiques est suspect : il est juste que les produits de la grande manufacture biblique de Genève soient soumis au droit de représailles. Nos évêques et nos pasteurs sauront y veiller. En vertu de la liberté du commerce, tout colporteur genevois traversera nos bourgs et nos villages avec le faix de ses pamphlets et de ses Bibles falsifiées ; mais, grâce à notre vigilance, ces courses apostoliques ne seront pas plus fructueuses que sur les bords vôtés du Lot, de la Corrèze et du Canal."

—L'épiscopat suisse a fait parvenir à la diète un Mémoire collectif, par lequel, en réclamant le rétablissement des monastères d'Argovie, et l'émancipation de ceux de Thurgovie, et de Saint-Gall de la tutelle cantonale qui tend également à leur suppression, ils expriment leurs inquiétudes et leur douleur, de tant de mesures oppressives qui entravent la liberté du ministère ecclésiastique et détruisent l'indépendance de l'Eglise. Ce Mémoire sera vivement appuyé par les votes des députations catholiques ; mais rien n'est moins probable que l'espoir d'obtenir l'assentiment d'une majorité fédérale.

Les Sœurs de la Charité à Constantinople ont été gratifiées par la Porte en récompense de leur bienfaisante activité, d'une franchise absolue d'importation de ce qui leur est envoyé de l'étranger. Ainsi un gouvernement infidèle trouve dans le charitable dévouement des Sœurs, un motif suffisant pour leur accorder une immunité dont l'idée seule révolterait tous les économistes d'Europe.

—Le bruit du retour de l'ex-artiste Hurter, récemment converti à la foi romaine, s'étant répandu à Schaffhouse, le 15 juillet, il s'y forma aussitôt un gros rassemblement de populace qui se porta sur son domicile en vociférant d'affreuses menaces. Comme l'on sut bientôt qu'il s'était retiré à Pabbaye de Reicinau, l'innombrable cohue se dispersa en criant : *Abas le jésuite, vive la liberté !!* De là elle se porta devant la demeure du professeur Zehnder, connu par son radicalisme protestant, et fit entendre d'innombrables vivats. L'exaltation populaire se manifesta avec plus de violence encore dans la nuit du 16, et donna lieu à une proclamation du Conseil municipal qui attribuait ces deux émeutes à une masse d'étrangers et d'écoliers. En cas de récidive, le Conseil annonçait son intention de faire occuper la ville par des milices du Klettgau. Une assemblée de la bourgeoisie a été convoquée pour le dimanche 21 ; il y a été probablement question de rayer M. Hurter du tableau des citoyens, ce qui serait équivalent à un décret de bannissement perpétuel. Nous nous abstiendrons de faire sur ces atrocités des réflexions qui se présenteront d'elles-mêmes à la pensée de chacun. Nous nous bornons à féliciter l'illustre historien d'Innocent III d'avoir été jugé digne de passer si tôt du rang d'un simple néophyte à la gloire d'un confesseur de la Foi.

SARDAIGNE.

—Mgr. l'évêque de Léon, don Joaquín de Abarca, ancien ministre de Don Carlos, est mort le 21 juin dernier dans le monastère Lanzo, en Piémont.

CHINE.

—Le navire à vapeur la Cléopâtre, arrivé à Bombay le 8 mai dernier, avait à son bord sept missionnaires franciscains destinés pour les missions italiennes en Chine, partis de Rome, le 12 février précédent. Parmi eux se trouvaient deux chinois, élèves du collège de la Propagande, le père François Siam, natif de Canton, et le père Joachim Kuoh, natif de Houquam. Ils devaient continuer leur voyage à bord du navire Julia jusqu'à Hong-Kong. Huit autres missionnaires jésuites, partis en même temps de Rome, s'étaient embarqués sur le vaisseau à vapeur l'Indo-ton, qui devait les débarquer à Madras.

TONG-KING.

—Extrait d'une lettre de Mgr. Jean-Pierre Gautier, évêque d'Emans, coadjuteur du vicaire apostolique du Tong-King occidental, adressée à M. Beuret, missionnaire apostolique à Syngapour.

"Nous avons dans notre collège environ cent jeunes élèves qui étudient le latin. MM. Masson et Jeantet enseignent la théologie à trente catéchistes qui seront ordonnés prêtres dans deux ou trois ans. Après l'humble délivrance de nos cinq confesseurs par l'intervention du capitaine Lévéque, deux de nos prêtres indigènes ont été pris et mis aux fers. L'un d'eux, qui est encore jeune, répondit aux divers interrogatoires des mandarins avec tant d'à-propos et d'intrepidité qu'il excita l'étonnement et les éloges du grand nombre d'assistants accourus pour l'entendre. Un autre jeune clerc, condamné à être étranglé, excita aussi par sa fermeté et sa sagesse, dans les diverses interrogatoires qu'il eut à subir, l'admiration générale. Un des mandarins les plus instruits du pays parlait de lui avec les plus grands éloges, et disait publiquement qu'il avait éprouvé une vive satisfaction dans les